

**SÉANCE DU MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2015**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Jean-Yves Gentil (PS), président

Scrutateurs : Clovis Brahier (PS) et Gérard Brunner (PLR)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jacques-André Aubry (PDC), Serge Caillet (PLR), Carlo Caronni (PS), Francis Charmillot (PS), David Eray (PCSI), Anne Froidevaux (PDC), Gilles Froidevaux (PS), Jean-Pierre Gindrat (PDC), Frédéric Juillerat (UDC), Marcelle Lüchinger (PLR), Jean-Pierre Mischler (UDC), Giuseppe Natale (CS-POP), Gilles Pierre (PS) et Marie-Noëlle Willemmin (PDC)

Suppléants : Françoise Chaignat (PDC), Demetrio Pitarch (PLR), Antoine Froidevaux (PS), Josiane Daepf (PS), Jean-Daniel Tschan (PCSI), Jean-François Pape (PDC), Fabrice Macquat (PS), Anita Chevrolet (PDC), Damien Lachat (UDC), Stéphane Brosy (PLR), Didier Spies (UDC), Jean-Pierre Kohler (CS-POP), Diego Moni Bidin (PS) et Aude Zuber (PDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et des observateurs de Moutier et de Sorvilier.)

---

**1. Communications****2. Questions orales**

- Antoine Froidevaux (PS) : Restructuration des services psychiatriques du Jura-Bienne-Seeland (satisfait)
- Alain Bohlinger (PLR) : Propos insultants à l'égard du Jura tenus par un employé de la HE-ARC (satisfait)
- Frédéric Lovis (PCSI) : Externalisation des services de transport des envois postaux par camion par La Poste (partiellement satisfait)
- Emmanuelle Schaffter (VERTS) : Contacts noués entre le Canton et le groupe Genolier (partiellement satisfaite)
- Thomas Stettler (UDC) : Politique d'asile : envisage-t-on de retirer le mandat à l'AJAM ? (non satisfait)
- Françoise Chaignat (PDC) : Dépistage du cancer du sein remboursé par la LAMal pour les patientes à risque (satisfaite)
- Jean Bourquard (PS) : Prix de l'énergie nucléaire proposé par BKW (satisfait)
- Demetrio Pitarch (PLR) : Collaboration avec la France voisine pour la médecine de proximité (satisfait)
- Vincent Wermeille (PCSI) : Production laitière : appui des autorités fédérales ? (satisfait)
- Erica Hennequin (VERTS) : Démission de la directrice de Jurassica et bilan de son travail (satisfaite)
- Damien Lachat (UDC) : Réfection du revêtement routier pour la course de côte Saint-Ursanne-Les Rangiers (satisfait)
- Yves Gigon (PDC) : Où en est le dossier de l'aire d'accueil des gens du voyage ? (non satisfait)
- Josiane Daepf (PS) : Démarchage téléphonique par les assurances maladie (satisfaite)

- Alain Lachat (PLR) : Piste cyclable Porrentruy–Belfort : pourquoi une partie non goudronnée ? (satisfait)

### **Présidence du Gouvernement**

#### **3. Initiative parlementaire no 32 Election au Conseil des Etats Vincent Wermeille (PCSI)**

Développement par l'auteur.

Au vote, par 39 voix contre 17, le Parlement refuse de donner suite à l'initiative parlementaire no 32.

#### **4. Question écrite no 2726 Non-célébration du bicentenaire de la réunion de l'Ancienne Principauté épiscopale de Bâle à la Suisse Stéphane Brosy (PLR)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

### **Département de l'Economie et de la Coopération**

#### **35. Loi sur le salaire minimum cantonal (première lecture)**

Au vote, l'entrée en matière est refusée par 30 voix contre 29.

#### **36. Modification de la loi sur le développement rural (réalisation de l'initiative parlementaire no 27 «Interdiction des OGM dans l'agriculture jurassienne») (première lecture)**

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 44 voix contre 12. L'initiative parlementaire no 27 est donc acceptée.

L'article 6a et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont acceptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 44 voix contre 10.

### **Département de la Formation, de la Culture et des Sports**

#### **5. Postulat no 354 Téléphones portables bannis des salles de classe Didier Spies (UDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter le postulat.

Au vote, le postulat no 354 est rejeté par 24 voix contre 19.

**6. Motion no 1122**

**Enseignement de la langue allemande : remédier aux lacunes**

**Jean-Daniel Tschan (PCSI)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que le motionnaire accepte.

Au vote, le postulat no 1122a est accepté par 54 députés.

Les procès-verbaux nos 91 et 92 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.20 heures.

Delémont, le 10 septembre 2015

Le président :  
Jean-Yves Gentil

Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître